Recueil Electronique des Sociétés et Associations
Numéro RCS : B181045
Référence de publication : RESA_2016_011.541
Publié au RESA N° RESA_2016_011 le 13/06/2016
Déposé le 13/06/2016

OCM Luxembourg Desert Sky Holdings S.à r.l.
R.C.S. Luxembourg B 181045
Société à responsabilité limitée
Siège social : 26A, Boulevard Royal
L-2449 Luxembourg

Ce document rectifie celui annexé au dépôt L160096560 fait le 7 juin 2016

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
du 29 avril 2016 Numéro 537/2016

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-ninth day of April,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared,

Oaktree Desert Sky Investment Fund, L.P., a limited partnership organised under the Laws of the State of Delaware, having its registered office in Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808,

hereby represented by Me Matthieu De Donder, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 28 April 2016,

being hereafter referred to as the "**Shareholder**",

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of **OCM Luxembourg Desert Sky Holdings S.à r.l.**, a *société à responsabilité limitée* governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred Euro

(EUR 12,500), with registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, of 4 October 2013, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 3080 of 5 December 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 181045 (the "**Company**"). The articles of association of the Company have not yet been amended since its incorporation.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

AGENDA

1 To create ten (10) new classes of shares, namely ordinary shares, class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, and class I shares, having such rights and privileges attached thereto as set out in the articles of association of the Company following their restatement resolved upon in the third resolution ;

2 To reclassify the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand four hundred ten (12,410) ordinary shares, ten (10) class A shares, ten (10) class B shares, ten (10) class C shares, ten (10) class D shares, ten (10) class E shares, ten (10) class F shares, ten (10) class G shares, ten (10) class H shares, and ten (10) class I shares ;

3 To fully restate the articles of association of the Company in relation *inter alia* with the preceding items of the agenda;

4 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

FIRST RESOLUTION

The Shareholder resolved to create ten (10) new classes of shares, namely ordinary shares, class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, and class I shares, having such rights and privileges attached thereto as set out in the articles of association of the Company following their restatement resolved upon in the third resolution.

SECOND RESOLUTION

The Shareholder resolved to reclassify the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, into twelve thousand four hundred ten (12,410) ordinary shares, ten (10) class A shares, ten (10) class B shares, ten (10) class C shares, ten (10) class D shares, ten (10) class E shares, ten (10) class F shares, ten (10) class G shares, ten (10) class H shares, and ten (10) class I shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

THIRD RESOLUTION

The Shareholder resolved to amend and restate the Company's articles of association so as to *inter alia* reflect the above resolutions, such articles of association to read as follows:

I. NAME - REGISTERED OFFICE - OBJECT - DURATION

Art. 1. Name.

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name **OCM Luxembourg Desert Sky Holdings S.à r.l.** (the "**Company**"), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 th August, 1915, on commercial companies, as amended (the "**Law**"), as well as by the present articles of association (the "**Articles**").

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are

imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial

operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. CAPITAL - SHARES

Art. 5. Capital.

The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by:

twelve thousand four hundred ten (12,410) ordinary shares (the "**Ordinary Shares**");

ten (10) class A shares (the "**Class A Shares**");

ten (10) class B shares (the "**Class B Shares**");

ten (10) class C shares (the "**Class C Shares**");

ten (10) class D shares (the "**Class D Shares**");

ten (10) class E shares (the "**Class E Shares**");

ten (10) class F shares (the "**Class F Shares**");

ten (10) class G shares (the "**Class G Shares**");

ten (10) class H shares (the "**Class H Shares**"); and

ten (10) class I shares (the "**Class I Shares**"),

with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by the Law.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a vote.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

Article 7. Increase and Reduction of Capital

7.1 The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles or, as the case may be, by the Law for any amendment of the Articles.

7.2 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one entire class of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class. In the case of a repurchase and cancellation of a whole class of shares, such repurchase and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting from the Class I Shares until the Class A Shares).

7.3 The redemption price shall be set by reference to the higher of (a) the nominal value of each redeemed share and (b) the following formula: dividing (i) the total amount of any distributable sums less the portion of the Profit

Entitlement to be allocated to the other classes of shares in accordance with Article 16.2 by (ii) the number of shares constituting the class to be redeemed. Redemption of shares may only be decided to the extent that sufficient distributable funds are available to settle the redemption price in full.

III. MANAGEMENT - REPRESENTATION

Art. 8. Board of managers.

8.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

8.2. The managers may be dismissed at any time *ad nutum* (without any reason).

Art. 9. Powers of the board of managers.

9.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

9.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 10. Procedure.

10.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so required or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

10.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

10.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of

the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

10.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

10.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

10.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

10.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 11. Representation.

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 9.2. of these Articles.

Art. 12. Liability of the managers.

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. GENERAL MEETINGS OF SHAREHOLDERS

Art. 13. Powers and Voting rights.

13.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

13.2. Each shareholder may participate in the collective decisions

irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

13.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 14. Form - Quorum - Majority.

14.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

14.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. ANNUAL ACCOUNTS - ALLOCATION OF PROFITS

Art. 15. Accounting Year.

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

15.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the

Company is allocated to the statutory reserve (the "**Legal Reserve**"), until this Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2 After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s).

In respect of each distribution of dividend, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

– each Ordinary Share shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than ten per cent (10%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class A Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than nine per cent (9%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class B Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than eight per cent (8%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class C Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than seven per cent (7%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class D Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than six per cent (6%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class E Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than five per cent (5%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class F Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than four per cent (4%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class G Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in

an amount of not less than three per cent (3%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class H Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than two per cent (2%) per annum of the nominal value of such share; then

– each Class I Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than one per cent (1%) per annum of the nominal value of such share, (together the "**Profit Entitlement**"), and

any remaining dividend amount after allocation of the Profit Entitlement shall be allocated in whole to all the shares forming the then last outstanding class of shares in reverse alphabetical order (starting from the Class I Shares until the Class A Shares).

Subject to the conditions (if any) fixed by the Law and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

VI. DISSOLUTION - LIQUIDATION

17.1 The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2 In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;

(ii) second, to the shareholders for the repayment of the nominal value of their shares in the Company;

(iii) third, to the holders of all classes of shares in such order of priority

and in such amount as is necessary to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

VI. GENERAL PROVISION

18. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

EXPENSES

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

SUIT LA TRADUCTION FRANÇAISE DU TEXTE QUI PRÉCÈDE:

L'an deux mille seize, le vingt-neuvième jour du mois d'avril,

par devant nous Maitre Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu,

Oaktree Desert Sky Investment Fund, L.P., une société organisée sous le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808;

représentée aux fins des présentes par Maître Matthieu De Donder, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 28 avril 2016,

ci-après dénommée l'« **Associé** »,

Ladite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de **OCM Luxembourg Desert Sky Holdings S.à r.l.** , une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg en date du 4 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 3080 du 5 décembre 2013 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 181045 (la « **Société** »). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis sa constitution.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informés des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1 Création de dix (**10**) nouvelles classes de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires, parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D, parts sociales de catégorie E, parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, parts sociales de catégorie H et parts sociales de catégorie I, ayant les droits et privilèges y attachés tels que déterminés dans les statuts de la Société à la suite de leur refonte conformément à la troisième résolution de cet ordre du jour ;

2 Reclassification des douze mille cinq cent (12.500) parts sociales existantes, ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) en douze mille quatre cent dix (12.410) parts sociales ordinaires, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie A, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie B, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie C, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie D, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie E, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie F, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie G, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie H et dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie I ayant chacune une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) ;

3 Modification et refonte des statuts de la Société, notamment en

relation avec les points précédents de l'ordre de jour;

4 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Associé a décidé de créer dix (10) nouvelles classes de parts sociales, à savoir les parts sociales ordinaires, parts sociales de catégorie A, parts sociales de catégorie B, parts sociales de catégorie C, parts sociales de catégorie D, parts sociales de catégorie E, parts sociales de catégorie F, parts sociales de catégorie G, parts sociales de catégorie H et parts sociales de catégorie I, ayant les droits et privilèges y attachés tels que déterminés dans les statuts de la Société à la suite de leur refonte conformément à la troisième résolution de cet ordre du jour.

SECONDE RÉSOLUTION

L'Associé a décidé de reclasser les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) en douze mille quatre cent dix (12.410) parts sociales ordinaires, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie A, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie B, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie C, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie D, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie E, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie F, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie G, dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie H et dix (10) parts sociales de catégorie de catégorie I, ayant chacune une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Associé a décidé de modifier et de procéder à une refonte des statuts de la Société, notamment en relation avec les points précédents de l'ordre de jour, comme suit :

I. DÉNOMINATION - SIÈGE SOCIAL - OBJET SOCIAL - DURÉE

Art. 1 er . Dénomination.

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination **OCM Luxembourg Desert Sky Holdings S.à r.l.** (la « **Société** »), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la « **Loi** ») et par les

présents statuts (les « **Statuts** »).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces évènements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement

privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. CAPITAL - PARTS SOCIALES

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par :

- douze mille quatre cent dix (12.410) parts sociales ordinaires (les « **Parts Sociales Ordinaires** ») ;
- dix (10) parts sociales de catégorie A (les « **Parts Sociales de Catégorie A** ») ;
- dix (10) parts sociales de catégorie B (les « **Parts Sociales de Catégorie B** ») ;

– dix (10) parts sociales de catégorie C (les « **Parts Sociales de Catégorie C** ») ;

– dix (10) parts sociales de catégorie D (les « **Parts Sociales de Catégorie D** ») ;

– dix (10) parts sociales de catégorie E (les « **Parts Sociales de Catégorie E** ») ;

– dix (10) parts sociales de catégorie F (les « **Parts Sociales de Catégorie F** ») ;

– dix (10) parts sociales de catégorie G (les « **Parts Sociales de Catégorie G** ») ;

– dix (10) parts sociales de catégorie H (les « **Parts Sociales de Catégorie H** ») ; et

– dix (10) parts sociales de catégorie I (les « **Parts Sociales de Catégorie I** »),

d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou de la Loi.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à un vote.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-

associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

Article 7. Augmentation et Réduction du Capital

7.1 Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des Statuts.

7.2 Le capital émis de la Société peut être réduit par l'annulation des parts sociales, y compris par l'annulation d'une catégorie de parts sociales entière suite au rachat et à l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette catégorie. En cas de rachat et annulation d'une catégorie entière de parts sociales, ce rachat et cette annulation doivent être faits dans l'ordre alphabétique inversé (commençant par les Parts Sociales de Catégorie I jusqu'aux Parts Sociales de Catégorie A).

7.3 Le prix de rachat doit être fixé par référence au montant le plus élevé entre (a) la valeur nominale de chaque part sociale rachetée, et (b) le montant calculé selon la formule suivante : division (i) du montant total de toutes les sommes distribuables moins la partie du Droit au Bénéfice attribuable aux autres catégories de parts sociales conformément à l'Article 16.2 par (ii) le nombre de parts sociales constituant la catégorie devant être rachetée. Le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des fonds distribuables suffisants sont disponibles pour permettre le paiement intégral du prix de rachat.

III. GESTION - REPRÉSENTATION

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

8.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

9.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

9.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 10. Procédure.

10.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

10.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

10.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

10.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

10.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du

conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

10.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

10.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 11. Représentation.

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par la/les signature(s) individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 9.2. des Statuts.

Art. 12. Responsabilités des gérants.

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS

Art. 13. Pouvoirs - Droits de vote.

13.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

13.2. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

13.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.

14.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

14.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. COMPTES ANNUELS - AFFECTATION DES BÉNÉFICES

Art. 15. Exercice social.

15.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

15.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale (la « **Réserve Légale** ») jusqu'à ce que ladite Réserve Légale atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2 Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés. Lors de chaque distribution de dividendes, le montant alloué à cet effet sera distribué de la manière suivante :

– chaque Part Sociale Ordinaire aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins dix pour cent (10%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie A (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins neuf pour cent (9%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie B (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins huit pour cent (8%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie C (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins sept pour cent (7%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie D (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins six pour cent (6%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie E (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins cinq pour cent (5%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie F (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins quatre pour cent (4%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie G (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins trois pour cent (3%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie H (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins deux pour cent

(2%) par an de la valeur nominale de cette part sociale ; puis

– chaque Part Sociale de Catégorie I (s'il y en a) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un pour cent (1%) par an de la valeur nominale de cette part sociale (ensemble le « **Droit au Bénéfice** »), et

après allocation du Droit au Bénéfice, le solde du montant du dividende sera distribué intégralement à toutes les parts sociales constituant la dernière catégorie de parts sociales alors en circulation dans l'ordre alphabétique inverse (commençant par les Parts Sociales de Catégorie I jusqu'aux Parts Sociales de Catégorie A).

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par la Loi et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

VI. DISSOLUTION - LIQUIDATION

17.1. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

17.2. En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant :

(i) en premier lieu, aux créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) pour toutes les dettes et passifs de la Société ;

(ii) en deuxième lieu, aux associés pour le remboursement de la valeur nominale de leurs parts sociales dans la Société ;

(iii) en troisième lieu, aux détenteurs de toutes les catégories de parts sociales suivant les règles de priorité et les proportions nécessaires afin d'aboutir sur une base globale au même résultat économique que les règles de distribution prévues pour les distributions de dividendes.

VI. DISPOSITION GÉNÉRALE

18. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

FRAIS

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

(Signé) M. De Donder, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 6 mai 2016.

GAC/2016/3620.

Reçu soixante-quinze euros.

75,00 €.

Le Receveur, signé G. SCHLINK

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 9 juin 2016.